



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À HUIS CLOS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 14 DÉCEMBRE 2020 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Autre(s) présence(s) :

Monsieur Patrick Turmel, directeur du Service des finances et de l'administration

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires 2021 et programme triennal d'immobilisations 2021-2023
- 2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021
- 2.3 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2021-2023
- 2.4 Présentation et adoption - Règlement général 722 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2021
- 2.5 Présentation et adoption - Règlement général 723 - Règlement fixant les taux du droit de mutation applicables aux transferts d'immeubles
- 2.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement décrétant un emprunt de 3 350 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2021 (parapluie)
- 2.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 015 000 \$ pour le financement et la réalisation de divers projets municipaux

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun



7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Varia

8.1 Aucun

9. Période de questions

9.1 Période de questions - Écrite

10. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier n'ayant pu déposer l'avis de convocation conformément à la Loi, tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme qu'il a déposé à chaque élu ainsi que sur le site Internet municipal en date du lundi 14 décembre 2020, une copie de tous les règlements à l'étude pour avis de motion ou adoption afin que la population puisse en prendre connaissance.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 04.

353-2020

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires 2021 et programme triennal d'immobilisations 2021-2023

Monsieur le maire présente le discours sur le budget ainsi que les prévisions budgétaires 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2021-2023 conformément aux décisions des membres du conseil municipal lors des journées d'étude du budget.



354-2020

2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2021 ont été modifiées depuis l'étude des crédits par les membres du conseil le 21 novembre dernier, et ce, sans que les membres puissent obtenir copie des modifications 8 jours avant leur adoption conformément à la loi ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2021 et qu'ils sont disposés à les adopter telles que déposées, renonçant à leur droit d'analyse 8 jours avant l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 telles que décrites ci-après et totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de 17 675 000 \$.

**MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT
 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021**

	BUDGET 2021
REVENUS	
Taxes	
Taxes sur la valeur foncière	11 648 230 \$
Taxes sur une autre base	2 861 163 \$
Paiements tenant lieu de taxes	176 908 \$
Total - Taxes	14 686 300 \$
Autres revenus	
Impositions de droits	968 000 \$
Amendes et pénalités	50 000 \$
Intérêts	111 000 \$
	-
Autres revenus	\$
Autres services rendus	423 670 \$
Transferts	1 436 030 \$
Total - Autres revenus	2 988 700 \$
REVENUS TOTAUX	17 675 000 \$
DÉPENSES	
Administration générale	
Conseil	380 000 \$
Application de la loi	214 000 \$
Gestion financière et administrative	545 000 \$
Greffes	292 000 \$
Évaluation	256 000 \$
Gestion du personnel	131 000 \$
Total - Administration générale	1 818 000 \$
Sécurité publique	
Police	1 999 000 \$
Protection incendie	930 000 \$
Sécurité civile	115 000 \$
Sécurité publique - autres	46 000 \$
Total - Sécurité publique	3 090 000 \$
Transport	
Voirie municipale	1 053 000 \$
Enlèvement de la neige	1 603 000 \$
Éclairage des rues	107 000 \$
Circulation et stationnement	174 000 \$
Transport en commun	265 000 \$
Total - Transport	3 202 000 \$
Hygiène du milieu	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	304 000 \$



Réseau de distribution de l'eau potable	276 000 \$
Traitement des eaux usées	173 000 \$
Réseau d'égout	122 000 \$
Collecte, transport et élimination des déchets domestiques	412 000 \$
Collecte, transport et élimination des matières secondaires	499 000 \$
Matériaux secs	97 000 \$
Écocentre	191 000 \$
Plan de gestion	14 000 \$
Cours d'eau	101 000 \$
Protection de l'environnement	68 000 \$
Fosses	303 000 \$
Total - Hygiène du milieu	2 560 000 \$

Santé et bien-être (logement social)

Logement social	16 000 \$
Total - Santé et bien-être (logement social)	16 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	666 000 \$
Promotion et développement économique	174 000 \$
Rénovation urbaine	1 000 \$
Total - Aménagement, urbanisme et développement	841 000 \$

Loisirs et culture

Diverses activités	200 000 \$
Centres communautaires	356 000 \$
Patinoires	388 000 \$
Piscines, plages et ports de plaisance	198 000 \$
Parcs et terrains de jeux	361 000 \$
Parc des Sentiers du Moulin	206 000 \$
Activités culturelles	258 000 \$
Bibliothèques	259 000 \$
Total - Loisirs et culture	2 226 000 \$

Frais de financement

Frais de financement - intérêts sur dette à long terme	912 537 \$
Frais de financement - intérêts autres	135 463 \$
Total - Frais de financement	1 048 000 \$

S-TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 14 801 000 \$

Autres activités de financières et affectations

Affectation de l'excédent accumulé	(275 000) \$
Remboursement de capital	2 885 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	264 000 \$
Total - Autres activités de financières et affectations	2 874 000 \$

S-TOTAL ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2 874 000 \$

TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS 17 675 000 \$

SURPLUS (OU DÉFICIT) 0 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

355-2020

2.3

Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2021-2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du Programme triennal d'immobilisations 2021-2023 et qu'il sont disposés à l'adopter;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2021-2023 totalisant des investissements de 13 510 000 \$ dont 5 400 000 \$ en 2021.

TITRE DU PROJET	RÉALISATIONS 2021	RÉALISATIONS 2022	RÉALISATIONS 2023
Travaux publics et infrastructures			
Réfection de la chaussée et prolongement des services sur le chemin du Village		1 600 000 \$	
Réfection de la conduite pluviale du 365 chemin du Tour-du-Lac	400 000 \$		
Réfection des conduites pluviales du 303 chemin du Tour-du-Lac		750 000 \$	
Réfection de ponceaux du 104 chemin du Moulin	150 000 \$		
Réfection de ponceaux		500 000 \$	500 000 \$
Réfection du barrage du lac Morin		1 000 000 \$	
Réfection des chaussées locales 2021	300 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Aménagement du ponceau et de bacs à sédiments chemin de la Coulée	760 000 \$		
Aménagement d'intersections surélevées - chemin du Tour-du-Lac	400 000 \$		
Réfection de la conduite pluviale du 111 chemin du Tour-du-Lac	200 000 \$		
Aménagement d'un écocentre intermunicipal	600 000 \$		
Aménagement d'une allée piétonnière (trottoir) pour le quartier de la Vallée		170 000 \$	
Surélévation du profil - zone inondable	600 000 \$		
Aménagement et mise aux normes des ronds de virée phase 3	1 200 000 \$		
Réfection de l'alimentation électrique des stations d'égout	500 000 \$		
Confection des plans et devis pour projets 2022	130 000 \$		
Mise en place d'un système de rétention d'eau au barrage du lac Tourbillon	15 000 \$		
Remplacement d'un tracteur pour patinoire sur le lac	110 000 \$		
Reconstruction du pont de l'Éperon		290 000 \$	
Aménagement d'une borne sèche secteur des Sentiers du Moulin	35 000 \$		
Loisirs, culture et vie communautaire			
Réfection du refuge Le Gervais - Parc des Sentiers-du-Moulin		50 000 \$	
Acquisition du parc de l'Éperon		1 250 000 \$	
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	5 400 000 \$	6 610 000 \$	1 500 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

356-2020

2.4

Présentation et adoption - Règlement général 722 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2021

ATTENDU QUE

le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 722 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2021.



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

357-2020

2.5 Présentation et adoption - Règlement général 723 - Règlement fixant les taux du droit de mutation applicables aux transferts d'immeubles

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 723 Règlement fixant les taux du droit de mutation applicables aux transferts d'immeubles.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement décrétant un emprunt de 3 350 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2021 (parapluie)

Monsieur Guy Gilbert donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement décrétant un emprunt de 3 350 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2021 (parapluie) et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

2.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 015 000 \$ pour le financement et la réalisation de divers projets municipaux

Monsieur Guy Gilbert donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 015 000 \$ pour le financement et la réalisation de divers projets municipaux et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.

3. DIRECTION GÉNÉRALE



3.1 Aucun

4. TRAVAUX PUBLICS

4.1 Aucun

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

5.1 Aucun

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1 Aucun

7. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

7.1 Aucun

8. VARIA

8.1 Aucun

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

9.1 Période de questions - Écrite

À 18 h 34, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 34.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président lève l'assemblée à 18 h 35.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier